

Séance du Conseil Municipal du 27 juin 2019 Note de synthèse

Objet : Compte administratif 2018

I - Introduction

Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur (alors que le compte de gestion relève du trésorier) retrace l'ensemble des opérations comptables et financières ayant permis à la Ville de mener des actions et des projets dans le cadre de ses compétences au cours de l'année 2018. Il se concentre sur les aspects purement financiers.

Les deux comptes doivent faire l'objet d'un vote en Conseil Municipal au plus tard le 30 juin 2019.

La présente note détaille les principales évolutions des sections de fonctionnement et d'investissement.

La Loi de Finances 2018 comportait 3 annonces majeures pour les collectivités :

- la fin de la baisse de la DGF, amputée par la contribution au redressement des finances publiques 4 ans de suite,
- la nécessaire contractualisation avec l'Etat pour 340 collectivités,
- la mise en place de la réforme de la taxe d'habitation.

Le gouvernement tablait sur une croissance de 1,7%, l'INSEE annonçait 1,9%.

C'est finalement une croissance de 1,5% qui est constatée, contre 2,3% en 2017, avec une consommation des ménages en berne et un chômage qui peine à refluer. L'année s'est achevée dans un contexte de tensions et d'inquiétudes, renforcées par le mouvement des « gilets jaunes ».

La commune s'inscrit quant à elle dans la tendance observée pour le bloc communal pour lequel on observe une accélération des investissements et une croissance de l'épargne brute.

	2017	2018	variation
Dépenses d'équipement	2 310 715,05	3 600 235,35	55,81%
CAF brute	2 104 856,40	2 613 632,50	24,17%

II - Vue d'ensemble

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2017	CA 2018	évolution	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2017	CA 2018	évolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 426 155,35 €	6 931 224,86 €	7,86%	70 PRODUITS DES SCES DU DOMAINE ET VTS DIVERSES	1 478 025,14 €	1 624 197,15 €	9,89%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉS	11 760 463,71 €	11 468 582,92 €	-2,48%	73 IMPOTS ET TAXES	17 846 101,83 €	18 431 799,67 €	3,28%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	168 251,00 €	172 933,00 €	2,78%	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	93 662,70 €	57 988,38 €	-38,09%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 580 308,98 €	4 536 681,92 €	-0,95%	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	485 858,46 €	556 389,39 €	14,52%
66 CHARGES FINANCIERES	517 552,57 €	454 301,87 €	-12,22%	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 489 124,08 €	5 641 225,85 €	2,77%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 986,62 €	38 046,18 €	5,72%	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	588 801,82 €	44 022,81 €	-92,52%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV	3 000,00 €	140 220,00 €	4574,00%				
total opérations réelles	23 491 718,23 €	23 741 990,75 €	1,07%	total opérations réelles	25 981 574,03 €	26 355 623,25 €	1,44%
total opérations d'ordre	1 247 420,74 €	681 945,37 €	-45,33%	total opérations d'ordre	327 320,80 €	2 471,31 €	-99,24%
				002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 572 302,63 €	4 642 911,63 €	1,54%
DEPENSES FONCTIONNEMENT	24 739 138,97 €	24 423 936,12 €	-1,27%	RECETTES FONCTIONNEMENT	30 881 197,46 €	31 001 006,19 €	0,39%
				RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	6 142 058,49 €	6 577 070,07 €	7,08%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2017	CA 2018	évolution	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2017	CA 2018	évolution
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	88 194,84 €	189 930,24 €		13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	431 593,30 €	1 397 555,12 €	223,81%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	60 909,00 €	49 364,00 €		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 360 071,97 €	455 146,98 €	-66,54%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 141 564,23 €	1 783 229,98 €		1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 626 842,29 €	1 499 146,86 €	-7,85%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	20 046,98 €	1 577 711,13 €		23 IMMOBILISATIONS EN COURS	9 551,30 €	10 495,68 €	9,89%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 310 715,05 €	3 600 235,35 €	55,81%	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	315,00 €	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	188 798,31 €	218 163,26 €	15,55%	16 DEPOTS CAUTIONNEMENTS	1 885,00 €		-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 580 127,79 €	1 596 366,33 €	1,03%	16 EMPRUNTS ET DETTES		2 000 000,00 €	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	315,00 €	17 087,28 €	5324,53%				
total opération réelles	4 079 956,15 €	5 431 852,22 €	33,14%	total opérations d'ordre	1 286 516,74 €	681 945,37 €	-46,99%
total opérations d'ordre	366 416,80 €	2 471,31 €	-99,33%				
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 169 226,33 €	899 138,68 €	-23,10%				
DEPENSES INVESTISSEMENT	5 615 599,28 €	6 333 462,21 €	12,78%	RECETTES INVESTISSEMENT	4 716 460,60 €	6 044 605,01 €	28,16%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	899 138,68 €	288 857,20 €	-67,87%				

RESULTAT DE L'EXERCICE	5 242 919,81 €	6 288 212,87 €	19,94%
-------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------

L'analyse des grandes masses financières et de leurs évolutions entre 2017 et 2018 se traduit par les observations suivantes :

- Diminution des dépenses de fonctionnement -1,27%, les efforts réalisés sur la masse salariale et les frais financiers (désendettement) sont à l'origine de cette baisse.
- Stabilité des recettes de fonctionnement +0,39%, en dépit de l'absence de recettes de cession (385K€ réalisés en 2017).
- Accélération apparente des dépenses d'équipement 3,6M€ contre 2,3M€ en 2017, soit + 56%, les dépenses sont quasi stables si l'on retire les versements réalisés au titre de la ZAC.

La souscription d'un emprunt de 2M€ vient compenser la non réalisation de deux recettes programmées, cession de la pointe Wurtz et subvention du département (contrat de territoire), et limiter le déficit d'investissement constaté.

Globalement le résultat de l'exercice s'établit à 6288K€ contre 5 243K€ en 2017 avant impact des restes à réaliser. Le résultat net, après financement des restes à réaliser n'est plus que de 3 848K€ :

	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Dépenses réelles	23 492	23 742	25 936
Dépenses ordre	1 247	682	3 791
total dépenses fonctionnement	24 739	24 424	29 726
Recettes réelles	25 982	26 356	25 874
Recettes d'ordre	327	2	4
résultat fonctionnement reporté 002	4 572	4 643	3 848
total recettes fonctionnement	30 881	31 001	29 726

Dépenses réelles	4 080	5 432	10 358
Dépenses ordre	366	2	3 010
résultat d'investissement reporté 001	1 169	899	289
total dépenses d'investissement	5 616	6 333	13 657
Recettes réelles	3 430	5 363	6 860
Recettes d'ordre	1 287	682	6 797
total recettes d'investissement	4 716	6 045	13 657

résultat de fonctionnement	6 142	6 577
résultat d'investissement	-899	-289
résultat avant impact RAR	5 243	6 288
solde des restes à réaliser (RAR)	-600	-2 440
résultat net	4 643	3 848

III - Fonctionnement

A - Les dépenses

Les charges de personnel : 11 468K€

La diminution des dépenses, **-292K€** s'explique non seulement par les importants efforts de gestion réalisés alors que par ailleurs les réformes gouvernementales faisaient une pause (réforme PPCR) et que le point d'indice était gelé mais également par les difficultés rencontrées à pourvoir certains postes. En effet, certains postes en tension sur le marché de l'emploi (police municipale, travailleurs sociaux, responsable des aînés) ont été pourvus soit au 2^{ème} semestre de l'année 2018, soit au cours du premier semestre de cette année.

Les charges à caractère général : 6 931 K€

L'évolution globalement positive du chapitre (+505 K€) s'explique principalement par la fluctuation des postes suivants :

- Propreté : + 345 K€: la commune reprend au 1er janvier la gestion de la propreté des zones de la gare et du marché forain, en contrepartie du transfert, l'EPT diminue le FCCT de 259 K€. La Ville accentue par ailleurs les efforts déjà commencés en 2017 en la matière.
- Effort particulier réalisé sur l'entretien parcs et espaces verts : +86K€
- Gestion automatisée des parkings publics et du contrôle poids lourds: + 47 K€
- Reprise en gestion du marché forain (prestation du placier) : +36 K€
- Reprise en gestion des enlèvements de véhicules : +13 K€
- Affectation des remboursements de l'EPT pour les conventions de mutualisation de service (informatique, coursiers, archives) +136 K€
- Economie sur les copieurs **-25K€** avec mise en place du nouveau marché, compensée à hauteur de 10K€ par un rattrapage de facturation effectué par l'ancien loueur
- 2018 était une année sans fête de la ville, le poste « fêtes et cérémonies » diminue : **-98K€**
- Frais de télécommunication **-17K€**, des erreurs sur la facturation 2017 relative aux contrats ethernet ont été rectifiées (avoirs déduits sur factures)

L'atténuation de produits : 173 K€

- Le fonds de péréquation des dépenses intercommunales et communales augmente de 2,78% à 173K€, toujours réparti entre les communes du territoire selon le régime de droit commun.
- A noter qu'aucune contestation de forfait post stationnement n'a donné lieu à remboursement, les dossiers étant traités au fur et à mesure avant paiement par le contrevenant.

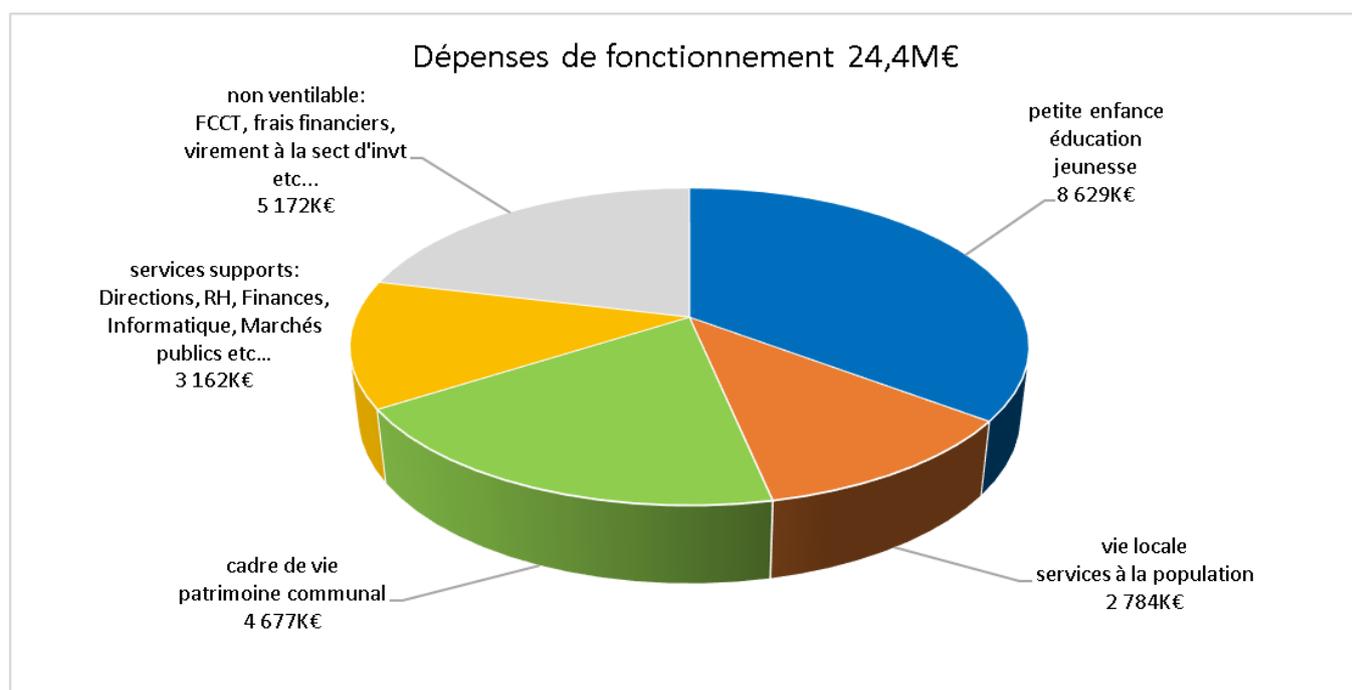
Les autres charges de gestion courante : 4 537 K€

- Des subventions ont été versées aux associations pour un montant équivalent à celui de 2017, 361K€.
- Le FCCT se monte à 3721 K€, la hausse de la fiscalité reversée à l'EPT (+1,2% Loi de finances 2018) est compensée par les transferts de charges (-84K€). L'enveloppe diminue globalement de 38 K€.

Les charges financières : 454 K€

- Les charges financières diminuent de 12,2%, soit 63 K€. La souscription de l'emprunt de 2 M€ en décembre 2018 est sans incidence pour 2018.

Les dépenses de fonctionnement par secteurs :



leur croissance physique.

En réalité, les bases de la Taxe d'Habitation (TH) n'ont augmenté que de 1% du fait de l'augmentation des exonérations relevant de la catégorie dite « économiquement faible ».

Cette augmentation est notamment due à la prorogation de l'exonération dite « vieux parents isolés », non prise en compte dans les bases notifiées car elle devait être supprimée en 2018. Elle devrait donner lieu à compensation en 2019. La commune perd de ce fait 70,7K€ sur la TH, la croissance physique des bases ne suffisant pas à compenser cette perte de bases.

Parallèlement, l'Etat affiche une compensation intégrale du dégrèvement accordé aux contribuables concernés par la réforme de la TH.

Les recettes du marché forain se montent à 274K€ HT en 2018 pour la première année depuis la reprise en gestion. Cette activité fait l'objet d'un suivi HT dans le budget, la TVA collectée sur les recettes et la TVA payée sur les dépenses font l'objet de déclarations mensuelles.

La mise en œuvre de la réforme du stationnement a imposé une refonte du plan de stationnement, le renouvellement du parc des horodateurs, l'informatisation de la gestion du stationnement et du paiement des forfaits post stationnement. Ces contraintes ont freiné les recettes attendues.

A noter également une comptabilisation modifiée, les recettes s'analysant désormais en redevance de stationnement sont reportées au chapitre des produits des services (70) et non plus au chapitre des impôts et taxes (73).

		CA 2017	CA 2018	variation
chapitre 70	70383 Redevance de stationnement	0,00	121 439,81	121 439,81
chapitre 70	70384 Forfait de post-stationnement	0,00	13 700,00	13 700,00
chapitre 73	7337 Droits de stationnement	149 034,03	613,76	-148 420,27
		149 034,03	135 753,57	-13 280,46

Les dotations 5 641K€

La DGF est globalement stable : 3,2M€ comme en 2017. Cette stabilisation depuis 2016 ne doit pas faire oublier que la DGF est désormais loin de son niveau de 2013, qui s'il avait été maintenu, aurait apporté à la commune 4,5M€ de plus en cumul sur la période.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<i>perte cumulée</i>
7411 Dotation forfaitaire	4 135 870	3 980 558	3 578 853	3 128 083	2 908 964	2 906 353	
74123 Dotat. de solidarité urbaine	160 796	165 794	165 794	165 794	181 034	192 920	
74127 Dotation nationale de péréquation	165 223	110 149	0	0	136 377	139 631	
DGF (7411+7123+74127)	4 461 889	4 256 501	3 744 647	3 293 877	3 226 375	3 238 904	
<i>perte depuis 2013 sur DGF</i>		<i>205 388</i>	<i>717 242</i>	<i>1 168 012</i>	<i>1 235 514</i>	<i>1 222 985</i>	<i>4 549 141</i>

L'augmentation des recettes de dotations (+ 152K€) s'explique par :

- une recette « exceptionnelle » 200K€, l'Etat ayant enfin versé les montants dus au titre des contrats d'avenir (rattrapage sur les exercices 2014-2017).
- la diminution (-53K€) du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP).

Les autres recettes du chapitre évoluent peu (FCTVA sur entretien de voirie et bâtiment, recettes CAF, compensations sur exonérations fiscales).

Les produits des services 1 624K€

Ce chapitre connaît une évolution contrastée selon la recette examinée

+135K€ pour la redevance stationnement et le forfait post stationnement

-79K€ pour les conventions de personnel EPT/Ville, le transfert de la compétence voirie à l'EPT a occasionné une mise à plat des conventions de mise à disposition de personnel

+35K€ pour les recettes en provenance des usagers des services (hausse de la fréquentation et ajustement des tarifs annuels)

Les autres recettes de gestion courante s'élève à 556K€ contre 449K€ en 2017, du fait de régularisations obtenues sur la facturation 2014-2018 de la société DALKIA.

Enfin, les recettes exceptionnelles (44K€) n'enregistrent aucune cession en 2018.

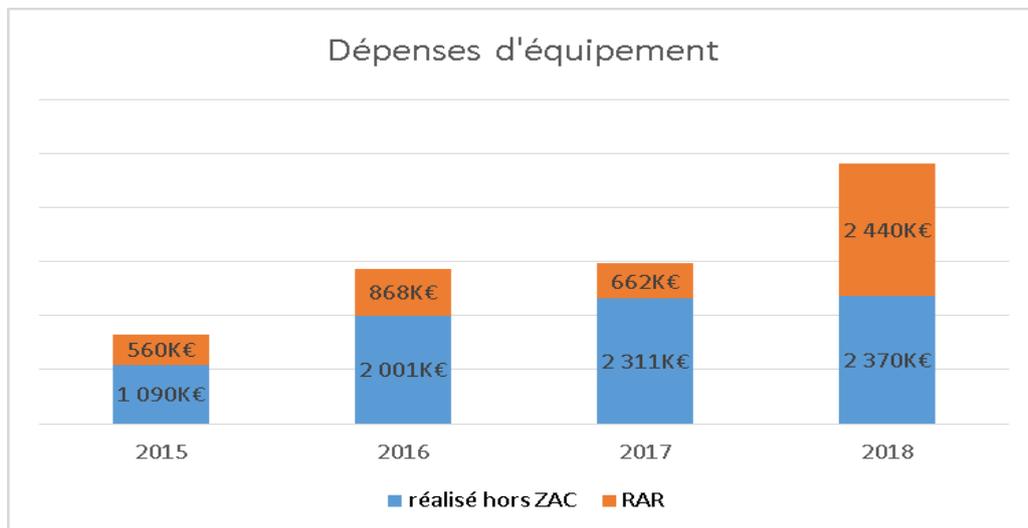
Capacité d'autofinancement

CAF BRUTE	2 613 632,50
Remboursement du capital	1 595 164,00
CAF NETTE	1 018 468,50
encours 31/12/2018	12 425 270,66
capacité de désendettement (années)	4,75

IV - L'investissement

A - Les dépenses

Les dépenses d'équipement progressent, la Ville lance des projets importants : maison de quartier Sarraut et accueils périscolaires de proximité.



Les investissements réalisés dans l'année sont :

2^{ème} phase des travaux du quai Gambetta 126K€
 Mobilier urbain (barrières anti stationnement, potelets, panneaux, totems entrées de ville) 95K€
 Plantations d'arbre 38K€
 Aménagements urbains divers (dont square église, rue de Draveil, parking Leclerc) 131K€

Mise en accessibilité des bâtiments scolaires 48K€
 Création du self éclaté à Jaurès : 52K€
 Travaux divers écoles 350K€
 Matériels et équipements écoles 84K€
 Accueil périscolaire de proximité 100K€
 Matériels et mobiliers petite enfance 16K€

Maison de quartier Sarraut (1^{ème} phase) 355K€
 Equipement salle travées (mezzanine/mobilier/matériels) 28K€
 Réhabilitation toiture Gounod 125K€
 Travaux et équipements gymnases (dont plancher Ladoumègue) 195K€
 Aménagements MSP (centre et plateau) 31K€
 Diagnostic observatoire 29K€
 Autres travaux et équipements bâtiments 240K€

Subvention d'équipement (ONG Tillabéri) 49K€

Véhicule Police Municipale 19K€
 Equipements et outillage des services (dont tracteur espaces verts et manitou) : 140K€
 Mobilier 39K€
 Matériel informatique et téléphonie 55K€
 Logiciels (portail famille et réforme stationnement) 25K€

Des participations constructeurs reçues de l'EPT sont reversées à l'aménageur pour 1 230K€ : la somme s'équilibre en dépenses (chapitre 23) et recettes (chapitre 13).

Les remboursements de taxe d'aménagement s'élèvent à 218K€ (modification du permis de construire ADIM, opération rue de la République).

Les emprunts ont été remboursés à hauteur de 1 595K€, l'encours en fin d'année s'élève à 12 425K€, du fait de l'emprunt de 2M€ contracté, soit une dette de 751,04€/hab (moyenne de la strate à 893€ en 2017).

Enfin la commune a consenti un prêt de 17K€ à la conférence médicale pour l'achat de matériels et mobiliers en vue de l'ouverture de la maison de Santé - site Sarraut, au printemps 2019.

B - Les recettes

Au chapitre des subventions, la ville enregistre les participations constructeurs reçues de l'EPT pour 1 230K€ ainsi que les recettes suivantes :

Subvention de la Région pour la Maison de Santé du Centre-ville 62K€

Subvention plan numérique du Rectorat 5K€

Subvention Conseil Départemental pour l'accessibilité des bâtiments scolaires : 58K€

Amendes de police 41K€

La Ville a sollicité des banques un prêt de 2M€. C'est l'offre du Crédit Mutuel qui a été retenue, prêt à taux fixe (1,48%) sur 20 ans.

Le FCTVA 2018 s'élève à 275K€, la recette de taxe d'aménagement à 180K€.

Les amortissements complètent les recettes d'investissement à hauteur de 682K€.

Les restes à réaliser présentent un solde négatif de 2 440K€ correspondant aux projets de Maison de quartier Sarraut et d'accueils périscolaires de proximité.

Les résultats 2018 présentés en avril sont confirmés de même que leur affectation au budget primitif 2019.

Conclusion :

La Ville est entrée en 2018 dans la dernière phase du mandat : la restauration des marges de manœuvre depuis 2014 a permis de financer les investissements en sollicitant les banques et d'obtenir des offres intéressantes. Il convient à cet égard de souligner que 100% des établissements consultés ont répondu, signe d'une santé financière reconnue.

Les 4 axes fixés lors du vote du budget ont été menés à bien, à savoir :

- Reprise en main du marché forain
- Efforts sur la propreté de la Ville et service de voirie de proximité
- Modification de la gestion du stationnement
- Retour à la semaine de 4 jours dans les écoles à la rentrée de septembre.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le compte administratif 2018**

Rapporteur : Francis Saint-Pierre